



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANFH ACCOMPAGNE LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES DANS LEURS DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Devant l'urgence des enjeux environnementaux, le secteur sanitaire et médico-social se mobilise en s'appuyant sur l'engagement de ses agents. Dans le Sud de la France notamment, l'ANFH s'implique aux côtés des établissements pour développer des initiatives dynamiques et fédératrices autour de ces thèmes.

Terre-Happy, une application pour apprivoiser le développement durable

Créée par l'agence Primum Non Nocere et l'ANFH PACA, l'application Terre-Happy permet d'identifier et mesurer les risques pour l'environnement et la santé, et d'adopter plus facilement des gestes éco-responsables. En quelques mois, une cinquantaine d'établissements de santé l'ont adoptée. Elle a notamment été proposée à 200 futures mamans durant leur séjour dans plusieurs maternités. Par ailleurs, du 1er au 15 juillet 2019, un « healthtruck » sillonnera les routes d'Occitanie pour promouvoir les éco-gestes en santé et présenter Terre-Happy. À la rentrée, l'application sera utilisée dans deux IFSI (Instituts de Formation en Soins infirmiers), à Montpellier et Alès.

L'ANFH, catalyseur des actions de développement durable des établissements sanitaires

En 2015 l'ANFH PACA, en partenariat avec l'ANFH Languedoc-Roussillon, a lancé un projet pilote RSE (responsabilité sociétale des établissements) comprenant un volet environnemental. Avec une soixantaine d'établissements inscrits dans ce projet et 70 000 agents concernés, la délégation a engagé une véritable dynamique de territoire. Dans ce cadre, l'ANFH a notamment publié les « Itinéraires du Développement durable », une publication présentant des bonnes pratiques et expériences réussies dans les établissements de la région.

Pour accompagner les acteurs sanitaires et médico-sociaux au plus près de leurs besoins, la délégation PACA organise également des formations en interne sur de nombreux sujets (déchets, effluents liquides, etc.). Chaque établissement de la région développe une approche globale de ces questions et travaille plus spécifiquement sur certains thèmes comme l'énergie, l'éco-conception des soins ou encore le gaspillage alimentaire. Des chantiers, sur lesquels il existe, par ailleurs, de nombreuses connexions avec les thématiques de qualité de vie au travail (QVT). S'engager dans une politique de développement durable est en effet très porteur en matière d'amélioration de la QVT : les initiatives des agents sont valorisées de même que l'esprit d'équipe, facteur de bien-être au travail.

L'ANFH en bref

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. En complément de la gestion des 827 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 956 000 personnes.